

Accompagnement VAE Diplôme d'Etat Aide Soignant (RNCP 40692)

Diplôme délivré	Diplôme d'Aide Soignant (Niveau 4)
RNCP	Informations détaillées France Compétences – RNCP40692 Certificateur : le ministère chargé de la santé Date d'échéance : 01 septembre 2029 Date de publication : 1er septembre 2025
Prérequis	Justifier d'au moins 1 an d'expérience en lien avec le métier
Objectifs	Obtenir le diplôme d'État sans reprendre une formation complète Valoriser les compétences acquises sur le terrain Structurer son parcours professionnel Préparer efficacement l'entretien avec le jury
Durée	Accompagnement sur 6 mois selon le rythme : 20 heures d'accompagnement individuel pour la constitution du Livret 2 4h d'accompagnement pour la préparation orale au jury final
Modalité d'accès et délais d'accès	Entrée possible après étude de la recevabilité (livret 1) Accès via le portail vae.asp-public.fr Délai global estimé : 2 mois
Tarifs	A partir de 1680,00 € TTC
Modalités d'instruction et de faisabilité	Dans le cadre de la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS), l'ensemble des contraintes et exigences de la procédure est clairement formalisé et communiqué aux candidats dès les premiers échanges. ► Modalités d'instruction et de faisabilité Information et orientation : Le candidat peut contacter notre structure par téléphone, e-mail ou via un formulaire en ligne pour une information personnalisée. Dépôt d'une demande de recevabilité (Livret 1) : Le candidat complète le dossier avec les pièces justificatives (attestations, bulletins de salaire, etc.). Étude de recevabilité : Analyse du dossier sous 60 jours ouvrés maximum après réception du dossier complet. Entretien de faisabilité : Entretien individuel pour analyser la pertinence du projet, les besoins d'accompagnement et les modalités de mise en œuvre. Accompagnement : Proposition d'un accompagnement personnalisé à la rédaction du Livret 2 et à la préparation à l'oral. Passage devant le jury : Le candidat présente son dossier devant un jury qui statue sur la validation totale ou partielle. ► Méthodes mobilisées Entretien initial : Définition des attentes, des objectifs et évaluer les acquis professionnels. Accompagnement : Lors de séances individuelles. Constitution et rédaction du Livret 2 - Préparation à l'oral Suivi régulier : Pour suivre la progression, ajuster l'accompagnement, répondre aux questions.
Modalités d'évaluations	– Évaluation par un jury sur la base du livret 2 – Entretien oral – Possibilité de validation totale ou partielle
Validation des matières	Selon les 5 Domaines d'Activité du référentiel DEAS
Poursuite d'études possibles	– Assistant soin en gérontologie – Diplôme d'assistant dentaire – Diplôme auxiliaire de puériculture – Diplôme d'état infirmier
Accessibilité handicap	F4S Formation accompagne chaque personne en situation de handicap dans son parcours de formation pour le mener vers la réussite : accueil, positionnement et diagnostic, demande d'aménagement, suivi spécifique en formation et aménagement des examens. Référent handicap : reynaudm@f4s.fr
Equivalence et dispenses	Les allègements partiels ou complet de certains domaines d'activités sont accordés aux personnes titulaires des diplômes suivants : DEAP 2006 (Niveau III) DEAP 2021 (Niveau IV) Bac Pro ASSP 2011 (Niveau IV) Bac Pro SAPAT 2011 (Niveau IV) DEAES 2021 (Niveau III) DEAS 2016 Spécialités (Niveau III) ARM 2019 (Niveau IV) Ambulancier 2006 (Niveau III)
Taux d'obtention diplôme DEAS VAE	0% (1 validation partielle)
Nombre de candidats	En 2025 : 1 candidat
Taux d'insertion	100%

